

Assemblée Générale du 24 Juin 2023

Rapport financier sur les comptes clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2022 .

Le Président vient de vous exposer dans son rapport moral l'activité de l'exercice, ainsi que les perspectives pour 2023.

Je vais donc vous présenter, dans ce rapport, les comptes sociaux de l'association arrêtés au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022 l'association comptabilise 11277 parrains (11770 en 2021) et 12760 enfants parrainés (13013 en 2021) dont 2435 en Haïti soit 19 % des enfants parrainés (2 492 en 2021) et 1151 à Madagascar soit 9 % des enfants parrainés (937 en 2021).

Enfin nous comptabilisons 798 donateurs réguliers contre 702 en 2021.

Au cours de l'exercice 2022, les ressources collectées se répartissent de la manière suivante :

- Subvention 357 k€
- Dons projets 348 k€
- Dons Association 73 k€
- Recettes parrainages 3 772 k€
- Cadeaux 77 k€
- Mécénat d'entreprise 361 k€
- Legs et donations 212 k€
- Contributions volontaires 237 k€

Le total des ressources collectées s'élèvent à 5 472 k€ contre 5 597 k€ en 2021.

Les missions sociales sont composées des reversements effectués auprès de nos partenaires au titre des parrainages, des reversements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti et Madagascar selon une grille de répartition figurant dans l'annexe de nos comptes.

Elles représentent au total 4 378 k€ en 2022 contre 4 178 k€ en 2021 en hausse de 4,8 %.

Les fonds collectés au titre des parrainages et des projets sont transférés dans les pays gestionnaires à hauteur de 80 % du montant des dons.

Les cadeaux sont, eux transférés à 100 % vers les pays gestionnaires et à 90 % lorsque nous agissons en direct ; 10% de frais de gestion sont affectés au suivi de ces cadeaux sur le terrain.

Le coût de gestion des parrainages en Haïti est stable il s'élève à 15 % du montant des dons reçus augmenté des 20 % représentant la part des charges de structure du siège de Nogent que nous affectons.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 382 k€ contre 529 k€ en 2021. Les frais de fonctionnement de la structure s'élèvent à 478 K€ contre 436 k€ en 2021

Pour son activité indirecte, menée au travers du réseau ChildFund Alliance, les partenaires locaux décident, après évaluation, des besoins et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets et des programmes.

Une partie de ces fonds est donc utilisée par nos partenaires, pour financer, la mise en œuvre et la gestion de ces projets. Les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention nous les évaluons entre 15 et 20%.

Les comptes de l'association pour l'exercice 2022 dégagent un excédent de 71 285 €.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du règlement N° 2018-06 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) pour les comptes clos à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels, les principes, de continuité, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été appliqués.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 3 232 k€ contre 2 993 k€ en 2021

A l'Actif

Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques).

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 67 k€, (acquis pour 190 k€). Les locaux situés en Haïti sont eux amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€.
- Des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 105 k€.

Les matériels acquis à Haïti notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risques ».

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 55 k€.

Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des subventions à recevoir sur projets pour 78 k€.
- Des avances aux personnels Pays pour 8 k€.
- D'un trop versé de taxe sur les salaires pour 9 k€
- De la trésorerie de l'association pour un montant global au 31 décembre de 2 901 k€ contre 2 608 k€ en 2021..
- Des charges constatées d'avance pour un montant de 57 k€ contre 23 k€ en 2021.

Les réserves de trésorerie sont principalement constituées de nos fonds propres pour 1 136 k€ et des fonds dédiés à engager pour un montant au 31 décembre de 1 664 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds de nos capacités à financer nos missions en cours et à venir.

➤ L'association répartit ses fonds de trésorerie en :

- Comptes courants	2 284 k€
- Comptes Livret	611 k€
- Caisses	6 k€

Au Passif`

Fonds Propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1 136 k€. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€, des réserves statutaires issues de la fusion ESF pour 335 k€, du report des excédents antérieurs pour 298 k€ et du fond de réserves pour 60 k€.

L'excédent de l'exercice 2021, a été affecté au compte report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 juin 2022.

Fonds dédiés

Rappel du dispositif.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris vis à vis des donateurs.

Au 31 décembre 2022 les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 1 668 k€ contre 1 406 k€ en 2021.

La partie des fonds collectés au cours de l'exercice 2021 a été utilisée au cours de l'exercice 2022, conformément à leur objet et à leur destination, telle que définie par les donateurs et les bailleurs de fonds.

Les fonds dédiés à utiliser au 31 décembre 2022 se répartissent de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------|--------|
| - Fonds dédiés sur legs affectés | 397 k€ |
| - Fonds dédiés sur Subventions | 29 k€ |
| - Fonds dédiés sur Projets | 654 k€ |
| - Fonds dédiés sur dons | 577k€ |
| - Fonds dédiés Bourse F. Capponi | 11 k€ |

Dettes

Le total des dettes s'élève à 373 k€ contre 447 k€ en 2021,

Ce poste regroupe :

- Les dettes fournisseurs pour 78 k€,
- Les dettes fiscales et sociales 94 k€, constituées des charges sociales du 4ème trimestre et de la provision pour congés payés.
- Les autres dettes sont constituées des transferts du mois de décembre effectués en janvier 2023.

Pour mémoire, la notion de produits constatés d'avance et de produits à recevoir pour ce qui concerne les ressources de parrainages, est traitée directement par le mécanisme des fonds dédiés.

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation hors utilisation des fonds dédiés s'élèvent à 5 593 k€ contre 5 626 k€ en 2021. Les charges d'exploitation hors report en fonds dédiés s'élèvent, elles, à 5 279 k€ contre 5 225 k€ en 2021. L'excédent d'exploitation au 31 décembre 2022 est de 52 k€ contre 90 k€ en 2021.

Le résultat financier, conséquence des différences de change, est positif de 13 k€, il était positif de 2 k€ en 2021.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à 71 k€ contre un excédent de 98 k€ en 2021.

LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.

Le règlement comptable N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif comporte des dispositions spécifiques aux associations, qui prévoit un bilan modifié un compte de résultat par nature modifié aux niveaux des produits et pour les associations faisant appel à la générosité du public une annexe avec un compte de résultat par origine et destination, un compte pour présenter les ressources issues de la générosité du public de leur utilisation, ainsi que des tableaux complémentaires présentant les contributions volontaires en nature ainsi que les fonds dédiés.

I – Présentation du compte de résultat par origine et destination

✓ Les produits par origine

Les produits sont constitués des dons, des legs, des donations et assurance vie ainsi que des versements effectués dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Au cours de l'exercice les produits liés à la générosité du public se sont élevés à 4 844 k€ ils se répartissent de la manière suivante :

- Dons manuels 4 267 k€
- Legs et assurance vie 213k€
- Mécénat d'entreprise 364 k€

Les autres produits liés à la générosité du public sont constitués par les contributions volontaires pour un montant de 237 k€.

Les produits détaillés sous la rubrique « Ressources non liées à la générosité du public » s'élèvent à 522 k€. Elles sont principalement constituées des subventions pour 408 k€ k€ dont 50 k€ de financement ChildFund et des produits divers annexes pour 114 k€ (Produits cartes caritatives et des divers produits).

✓ Les charges par destination

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- Missions sociales 4328 k€
- Frais de recherche de fonds 382 k€

- Frais de fonctionnement 478 k€
- Les provisions et dépréciations 64 k€

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

Elles se définissent par :

- La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement
- Les actions concrètes sur le terrain, qui sont définies et mises en œuvre avec les populations bénéficiaires, soit directement avec nos équipes, soit au travers de partenariat locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

L'excédent dégagé sur l'exercice 2022 est de 71 k€

✓ Annexe contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature de nos bénévoles sont évaluées à 28 k€, les prestations de services reçues sont elles évaluées à 165 k€.

Budget 2023

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 a été construit sur les bases des résultats obtenus en 2022 en tenant compte d'une baisse sensible des parrainages.

- Le total des ressources prévisionnelles, hors fonds dédiés devrait, s'élever à 5 167 k€ ce qui nous permettrait de transférer au titre des missions sociales 3 963 k€.

Les premiers résultats de l'exercice 2023 nous confirment que l'activité du premier trimestre est conforme aux prévisions, la baisse du nombre de parrain enregistré en fin d'exercice s'est confirmé.

Les nombreux indicateurs mis en place pour le suivi budgétaire de nos comptes nous permettent de suivre mensuellement l'évolution de nos ressources afin d'anticiper toutes modifications budgétaires qui s'avèreraient nécessaires.

En conclusion

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds dans un soucis d'efficacité et de transparence.

- Dans cette optique, l'association étudie toute les formes possibles de développement afin d'accroître ses ressources, en s'appuyant sur nos équipes et notre réseau de bénévoles.